

# LE « PLAN CHORALE » À L'ÉCOLE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Portée conjointement par les ministres de l'éducation nationale et de la culture, la seconde édition de cet événement a eu lieu le 3 septembre 2018, jour de la rentrée scolaire dans les écoles, les collèges et les lycées.

Il s'agit de développer la pratique musicale collective afin de bâtir une "école de la confiance" et, pour cette 2ème édition et d'inciter tout particulièrement les élèves relevant de l'éducation prioritaire, à prendre part à cet événement.

Le nouvel enseignement facultatif dans les collèges participe directement à la mise en œuvre de ce plan et vise à nouer des partenariats avec des structures culturelles et à animer la vie de l'établissement et des territoires qui l'entourent.

# LA RENTREE EN MUSIQUE



<http://www.ac-bordeaux.fr/cid131259/rentree-en-musique.html>

Portée conjointement par les ministres de l'éducation nationale et de la culture, la seconde édition de cet événement a eu lieu le 3 septembre 2018, jour de la rentrée scolaire dans les écoles, les collèges et les lycées. Il s'agit de développer la pratique musicale collective afin de bâtir une "école de la confiance" et, pour cette 2ème édition, d'inciter tout particulièrement les élèves relevant de l'éducation prioritaire, à prendre part à cet événement.

Mise en place d'un parrainage artistique dans les 36 REP et REP+ de l'académie avec la DRAC

# LE FESTIVAL ECOLE EN CHŒUR

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid131257/festival-de-l-ecole-en-choeur.html>

Festival de l'école en chœur



Le "Festival École en chœur" s'inscrit dans le cadre de la politique interministérielle pour le développement de l'éducation artistique et culturelle, présentée au conseil des ministres le 14 septembre 2017. Il s'inscrit également dans le cadre du "Plan chorale" lancé le 11 décembre 2017 par les ministres de l'éducation nationale et de la culture ; plan ambitieux pour le développement des chorales sur le temps scolaire.

[Accéder à l'espace numérique du "Festival École en chœur"](#)

Ci-après le document présentant [les projets retenus par l'académie de Bordeaux](#) pour le "Festival École en Chœur" 2018.



# LA FETE DE LA MUSIQUE A L'ECOLE

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid131256/fete-de-la-musique.html>



Le jeudi 21 juin 2018, les écoles et les établissements scolaires ont été invitées à prendre part à la « Fête de la Musique à l'École ». Il s'agit ainsi de mettre en avant les écoles, les collèges et les lycées qui font vivre l'enseignement musical en classe ou dans le cadre d'activités périscolaires à l'occasion d'un événement festif réunissant l'ensemble de la communauté éducative pour lui faire partager un moment joyeux.

Exemples d'établissements qui ont participé à la fête de la musique 2018 :

le collège de Bassens

le collège Henry IV de Bergerac

# COMMANDES D'OPÉRAS POUR ENFANTS

Soutien de la fondation Villecroze : <http://www.academie-villecroze.com/fr>

Site Musique prim porté par réseau Canopé : <https://www.reseau-canope.fr/musique-prim/accueil.html>

## LE VADEMECUM SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA CHORALE

<http://eduscol.education.fr/cid130767/la-chorale-a-l-ecole-au-college-et-au-lycee.html>

## ASSISTANT NUMÉRIQUE CHORAL

« Vox, ma chorale interactive » élaboré par Radio France :  
<https://www.maisondelaradio.fr/article/vox-ma-chorale-interactive-0>

# LES RENCONTRES CHORALES

Mixité des niveaux d'enseignement ; émulation ; climat scolaire !

Mixité filles-garçons, mixité sociale

Démarche de projet avec développement des partenariats avec :

- Musiciens, artistes et professionnels du spectacle vivant
- Collectivités territoriales
- DAAC du rectorat
- DRAC et structures culturelles (nationales et régionales)
- Etablissements scolaires (écoles, collèges, lycées, publics et privés, voire supérieur)
- Parents, associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Fédération académique, associations départementales
- Fédération nationale des chorales scolaires (FNCS)

**Dynamique territoriale**

« Développement des pratiques orchestrales à l'école et au collège »  
(Circulaire parue au BOEN n° 3 du 19 janvier 2012)



# LA FÉDÉRATION CHANTE-AQUITAINE

Membre de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires et agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale, la Fédération CHANTE AQUITAINE s'est donné pour but le développement des pratiques musicales collectives en milieu scolaire et l'organisation de rencontres de chorales. Elle fédère des associations qui œuvrent pour le chant choral scolaire .

20.000 élèves, 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degré / 60 concerts

Ses principes fondateurs sont ceux du service public d'éducation (laïcité, solidarité, égalité des chances pour tous les élèves) et de toute structure associative.

La mise en commun des expériences et des ressources, le développement d'un esprit d'entraide et de solidarité constituent les bases d'une déontologie commune, qui soude les membres de l'association et détermine le sens de son action.

# LA FÉDÉRATION CHANTE AQUITAINE ET L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES SE SONT FIXÉ DES OBJECTIFS COMMUNS :

1. Permettre à tous les élèves, sans distinction ni sélection particulière, d'accéder à des pratiques artistiques de qualité
2. Favoriser la mise en œuvre de manifestations inter-établissements, en aidant aussi bien des projets regroupant deux ou trois établissements que des projets d'envergure départementale
3. Développer les liaisons inter-cycles en faisant collaborer des enseignants et des établissements du premier et du second degré
4. Favoriser l'ouverture des établissements sur leur environnement culturel
5. Développer un réseau de professeurs-ressources pour dynamiser les équipes, initier et coordonner les projets
6. Concevoir, réaliser et mettre à la disposition des enseignants participant aux rencontres du matériel pédagogique et musical
7. Représenter les établissements dans les négociations avec les divers partenaires, constituer une structure facilitatrice pour l'organisation des spectacles.